



LE PETIT MOHONNAIS

Septembre 2022

N° 74

Ils sont jeunes et ils ont bossé pendant les vacances scolaires.



Ils sont sortis de l'enfance. Ils sont au collège ou au lycée. Et, pendant les vacances scolaires, ils ont intégré les « Chantiers et stages à caractère éducatif » mis en place par la Municipalité de Mohon.

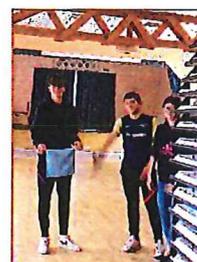
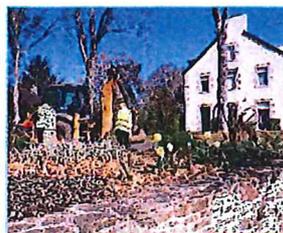
Si en 2021, les opérations « Argent de poche » étaient réservés aux jeunes de 16 à 18 ans, le nouveau dispositif permet la participation des ados dès l'âge de 14 ans. Cependant, les missions, sont toujours d'une durée de trois heures avec un temps de pause ; la rémunération étant fixée à 5 € de l'heure, soit 15 €/mission net perçu.

Ils étaient sept en avril, neuf en juillet et treize en août à avoir participé aux différents chantiers, encadrés soit par les employés communaux, soit par des conseillers municipaux ou encore des bénévoles d'association que nous tenons à remercier chaleureusement. Volontaires et désireux de se rendre utiles, les jeunes ont ainsi pu découvrir la diversité des activités d'une commune, travailler avec les copains et gagner quelques sous. Avec l'autorisation de leurs parents, les uns ont signé leur premier contrat, accepté le règlement mis en place quand d'autres font déjà preuve d'assiduité.

C'est une expérience dans leur parcours de formation qui est aussi bénéfique pour notre Commune. Les jeunes se rendent compte que les tâches manuelles, trop souvent dénigrées, comme l'entretien de mobilier, de lieux ou d'espaces verts, deviennent plus faciles lorsqu'elles sont réalisées à plusieurs et dans la bonne humeur. Certains ont même découvert la présence, à Mohon, de chapelles dont ils ignoraient l'existence.

Le facteur limitant serait peut-être la disponibilité des encadrants. Les jeunes ont le désir de participer à des activités. Il nous faut les accompagner dans des réalisations dont ils se souviendront.

Anne-Marie CLERO



INFORMATIONS MUNICIPALES

Les services publics de proximité

• Le secrétariat de la Mairie

Le secrétariat est ouvert :

- Les lundi, mardi et jeudi de :
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 - Les mercredi et vendredi de :
9h00 à 12h00
- Tél : 02 97 93 94 20

• Permanence Maire et Adjoint

Sur rendez-vous

Tél. d'astreinte : 07 60 45 74 78

• Le Camion Itinérant : ICIPO.com

Il fonctionne comme une « Maison de Services au Public ». Il est présent, tous les lundis des semaines impaires, Place de la Mairie, de 9h 15 à 12h 15.

Une personne de Ploërmel Communauté vous accueille pour vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées.

Tél : 06 31 24 37 89

Démission d'un Conseiller municipal

M. Vincent JAGOREL a démissionné de ses fonctions de Conseiller municipal par courrier du 7 septembre 2022, courrier reçu en Mairie le 8 septembre 2022. Monsieur le Préfet en a été informé.

Urbanisme : du nouveau

Au 1^{ER} septembre 2022, la taxe d'aménagement a été transférée à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

En matière d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificat d'urbanisme, etc...), des nouveaux CERFA sont disponibles à la Mairie ou en ligne sur : « [service public.fr](http://service.public.fr) ».

A noter : Il n'y a plus de volet fiscal dans les CERFA. Tout sera déclaré par les pétitionnaires auprès de la DGFIP.

Sur votre espace sécurisé du site « impôts.gouv.fr », si vous êtes propriétaires, un nouveau service vous permet de consulter l'ensemble de vos biens bâtis.

Dès cet automne, suite à des travaux d'agrandissement ou de construction, vous aurez la possibilité d'effectuer directement vos déclarations foncières ou de taxes d'urbanisme.

A compter de janvier 2023, les propriétaires pourront déclarer les occupants de leurs locaux d'habitation ainsi que les loyers appliqués.

Elections municipales partielles

Suite à la démission de 5 conseillers municipaux entre le 5 juin 2021 et le 8 septembre 2022, le Conseil municipal de Mohon, composé théoriquement de 15 membres, en a perdu le tiers. Conformément à l'article L. 258 du code électoral, des élections municipales partielles complémentaires doivent être organisées avant le 8 décembre 2022.

Par arrêté préfectoral du 20 septembre 2022, les électeurs de la Commune de Mohon sont convoqués le dimanche 20 novembre 2022 afin d'élire 5 conseillers municipaux. Le second tour, s'il y a lieu d'y recourir, se déroulera le 27 novembre 2022.

Le scrutin applicable est un scrutin majoritaire, plurinominal à deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat.

La déclaration de candidature, faite sur l'imprimé réglementaire CERFA n°14996*03 et accompagnée des pièces justificatives demandées, est à déposer par le candidat ou son mandataire à la Préfecture de VANNES (Place du Général de Gaule) sur rendez-vous :

- Les vendredi 28 octobre, mercredi 2 novembre et le jeudi 3 novembre pour le 1^{ER} tour
- Les lundi 21 novembre et mardi 22 novembre pour le second tour s'il y a lieu

Tél : 02 97 54 86 31/ 02 97 54 86 34/ 02 97 54 86 30

A NOTER : Dans le cadre des prochaines élections partielles, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{ER} tour, donc jusqu'au vendredi 14 octobre 2022.

Entretien d'automne des voies et chemins

• Voies communales et chemins d'exploitation

Les travaux de fauchage et de débroussaillage des accotements et talus sur les voies communales et les chemins ruraux sont réalisés par l'Entreprise CHAUDERLIER. Ils ont débuté fin septembre et vont se poursuivre en octobre. Les riverains sont invités à enlever piquets, cailloux et tout élément qui nuiraient au bon déroulement des opérations.

• Curage des fossés

Le curage des fossés en bordure de routes communales est réalisé par l'Entreprise POMPEL. L'ensemble des tronçons cumulés, répartis sur tout le territoire communal, avoisine les 7 800 m de fossés.

• Entretien des haies

Les travaux d'entretien qui nécessitent le passage du lamier ont été confié à l'entreprise CHAUDERLIER.

ARTISANS, COMMERÇANTS ET ARTISTES : QUOI DE NEUF ?

Deux nouveaux artisans démarrent leur activité à MOHON

❖ Il est artisan menuisier



M. Jean-Baptiste GUILLEN a obtenu son CAP et BEP chez les Compagnons du devoir. Il est titulaire d'un BAC Pro et d'un Brevet Professionnel. Le travail du bois est sa passion. Son atelier est situé au :
1 Quénogé à MOHON

Contact : Tél : 06 89 06 35 91
E.mail : Guillenmenuiserie@gmail.com

Il fabrique et pose des menuiseries intérieures et extérieures

Il rénove et fabrique sur mesure des meubles modernes ou de style

Il agence votre intérieur selon vos désirs

❖ Au Jardin de Laureizh: M. Thierry Le Guern



Il habite le village de La Touche.

Il est titulaire du CAP à la Licence en Jardins et Espaces Verts

Contact : Tél : 06 25 98 43 66
Email : targwern@laposte.net

Il assure l'entretien de vos espaces végétalisés :
tonte, débrouillage, tailles diverses, petit élagage, préparation de vos massifs, arrachage de lierre sur vos façades, petits travaux d'extérieur...

C'est bon à savoir

❖ Le bar-tabac : « La Bonne Heure »

Mme Nathalie QUESTROY assure désormais les services de la Poste.

Pour les clients du Crédit Agricole, le service « Retrait Point Vert » est opérationnel.

❖ Les Etablissements HOUEIX

Ils assurent la collecte de pommes à cidre pendant le mois d'octobre :

ZA de Saint-Marc de 9 heures à 12 heures

Contact : Tél : 02 97 93 96 05
Port : 06 79 92 37 26

Des artistes-peintres à la « Salle Horizon »

M. Stéphane Le GLOANEC rejoint M. Jean-Claude MOCHEL dans les locaux de l'Association « Horizon »

Stéphane, jeune retraité de retour avec son épouse dans sa Bretagne natale, a posé ses valises à Courant. Par contre ses tableaux sont visibles dans son atelier de la Rue du Calvaire aux heures de présence de l'artiste. S'il trouve son inspiration dans le monde fascinant des animaux, il peint aussi la Bretagne maritime.

N'hésitez pas à pousser la porte, vous trouverez deux peintres aux styles différents.

Contact : Stéphane LE GLOANEC
Tél : 06 07 44 96 97
Courriel : stehleglo88@gmail.com

Jean-Claude MOCHEL
Tél : 02 97 22 85 31

Les « Chantiers jeunesse »

Des « Chantiers et stages à caractère éducatif » sont organisés pendant les vacances de la Toussaint.

Les dates retenues sont :

- Le mardi 25 octobre après-midi
- Le jeudi 3 novembre après-midi

Ils sont ouverts aux jeunes âgés de 14 ans et plus.

Les dossiers sont à télécharger sur « Mohon.fr » et à déposer à la mairie pour le 17 octobre 2022 dernier délai.

L'opération : « Animes tes Vacances »

Elle se déroule la semaine du 24 au 28 octobre sur le territoire de Ploërmel Communauté.

C'est un programme d'animations gratuites à destination des 11/18 ans.

Certaines activités ont un nombre de places limitées : il est conseillé de s'inscrire.

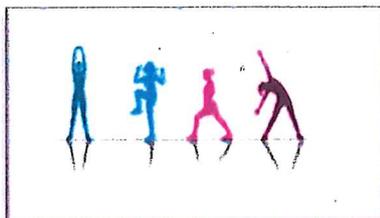
Contact : @ CapJeune
E.mail : jeunesse@ploermelcommunaute.bzh

INFORMATIONS DIVERSES

Nécrologie : le 08 septembre 2022, décès de la Reine Elisabeth II en Ecosse

Après 70 ans de règne, sa Majesté la Reine Elisabeth II a tiré sa révérence. A nos voisins britanniques, nous présentons nos sincères condoléances.

It is with great sadness that we heard the news of Queen Elizabeth's passing. We would like to send our sincere condolences to all the English friends in our commune.



Reprise des cours de GYM le jeudi soir :

Salle polyvalente de 20 h 15 à 21 h 15

Renseignements : Mme Marie-Thérèse KERAL

Tél : 02 97 93 06 51

Twirling- majorettes : les entraînements ont repris

C'est pour les filles et les garçons à partir de 3 ans.

Les entraînements ont lieu :

Le mercredi, à la Salle polyvalente de MOHON de 14h30 à 16h30

Le samedi, à la Salle des sports de GUILLIERS

Renseignements : Mme Reine Marie BERNA Tél : 06 86 41 35 24



Danse artistique, Gymnastique, Expression corporelle, Maniement du bâton, Chorégraphie...



Apprendre différents styles de danse

Avec Mme MURPHY, professionnelle qualifiée

A la Salle Polyvalente de MOHON

Les lundis : de 18 h 30 à 19 h30 pour les adultes

Les mardis : de 18 h à 19 h pour les enfants de 6 à 11 ans

Tél : 02 97 73 33 23 E-mail : stepupacademy@hotmail.co.uk Facebook : Dansercice Mohon

Le 15 octobre 2022 : La potée des écoles du RPI/Mohon-Saint-Malo sera à emporter



Sur le parking de la Salle Polyvalente de MOHON à partir de 18 heures
Apporter vos contenants
Buvette sur place

Elle est organisée par l'Association des Parents d'Elèves du RPI au prix de 13 €/ la part

Merci de réserver vos tickets auprès des commerçants ou au 06 73 62 49 00 ou au 06 62 08 96 83

Le lundi 17 octobre 2022 : Atelier simulateur de vieillissement

C'est un atelier animé par « Présence verte » dans le cadre de la semaine bleue. Gratuit
Salle Polyvalente de MOHON, à partir 14 heures.

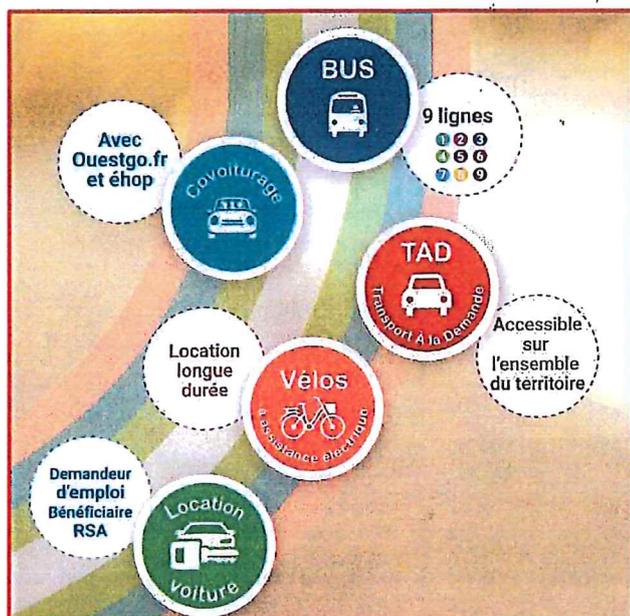
Directeur de publication : F. Mahieux ; Rédaction : A.M.Cléro ; Impression : Mairie de Mohon

Mairie de Mohon : Tél : 02.97.93.94.20 Site internet : mohon.fr Courriel : mairie@56490mohon.com

Tout savoir sur le Réseau Intercommunal de Voyage : le RIV

La « **mobilité** » s'inscrit dans la politique de développement durable de Ploërmel Communauté. En favorisant les transports en commun, l'EPCI répond aux enjeux climatiques et aux objectifs de neutralité carbone en 2050. Il s'agit d'accompagner et de faire évoluer les comportements individuels vers de nouvelles mobilités.

Le Réseau Intercommunal de Voyage



Il a été mis en place pour faciliter les déplacements sur tout le territoire de Ploërmel Communauté. Ainsi, les habitants des 30 communes concernées ont à leur disposition un réseau de bus, les moyens de covoiturer, un système de location de vélos à assistance électrique et une offre de location de voitures pour un public prioritaire.

Le service RIV bus et RIV T à D (en ligne)

Initialement, seules les communes de Ploërmel et Josselin étaient desservies par la ligne de bus régionale Rennes-Pontivy. Ploërmel était aussi reliée à Vannes par le réseau TIM (Transport Interurbain du Morbihan).

Pour renforcer les liens entre les 30 communes qui la composent et familiariser les habitants avec les transports en commun, Ploërmel Communauté a lancé, en septembre 2018, le RIV bus et le RIV T à D.

Plusieurs phases de développement, d'ajustement et d'amélioration ont été nécessaires pour aboutir à 2 lignes régulières avec, en plus, une correspondance avec la gare routière SNCF de Montauban de Bretagne.

Les voyageurs des communes non desservies par ces lignes, dont Mohon, pouvaient faire appel au service de Transport à la Demande qui assurait le trajet de leur domicile à l'arrêt de bus le plus proche pour 1€ symbolique.

Septembre 2022 : nouvelle offre

Suite à la loi d'orientation de décembre 2019, une étude de faisabilité a été réalisée par Ploërmel Communauté pour un déploiement plus large de l'offre RIV bus et le développement de modes de déplacements alternatifs (vélo, autopartage...).

Ainsi, depuis le 1^{ER} septembre, 9 lignes régulières sont déployées sur le territoire de l'EPCI et le service de « Transport à la Demande » devient zonale.

La commune de Mohon est desservie par la ligne 6 et est rattachée à Josselin.

Un habitant de Mohon pris en charge par le T à D sera orienté vers Josselin.

A Mohon, l'arrêt de bus se situe Rue de la Gare, à côté de la Mairie.

Les autres modes de transport

• Le RIV covoiturage

Le service « **ouestgo.fr** » met gratuitement en relation les covoitureurs entre eux.

Vous avez un doute, une question, l'association « **éhop** » vous aide à sauter le pas du covoiturage :

Tél : 02 99 35 01 56

• Le vélo à assistance électrique

Pour une location de longue durée (1 mois à 3 mois), il faut être majeur et avoir sa résidence principale à Ploërmel Communauté.

• RIV location de voitures

Pour faciliter l'emploi, avec « **Néo Mobilité** », les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les jeunes permis peuvent louer une voiture pour 5 €/jour ou 20 €/semaine.

Contact : Karen GRUNITZKY ; Tél : 07 71 75 15 70
mobilite@neo56.org

RENSEIGNEMENTS : RIV-info.bzh

Ploërmel Communauté
Place de l'Hôtel de Ville-BP 133
56 804 PLOËRMEL CEDEX
Tél : 02 97 73 20 73

La ligne de Bus 6 et le Transport à la Demande : le TAD

La ligne 6 relie Josselin à Mohon

SAUF JOURS FÉRIÉS

	Du lundi au vendredi					Le samedi			
JOSSÉLIN • PARKING DES CARS	06:13	08:46	12:21	15:46	18:31	09:21	12:06	15:01	17:41
JOSSÉLIN • BELLEVUE		08:48	12:23	15:48	18:33	09:23	12:08	15:03	17:43
LA GRÉE-SAINT-LAURENT • CENTRE		08:55	12:30	15:55	18:40	09:30	12:15	15:10	17:50
LANOUÉE • RUE DES GLYCINES École		09:03	12:38	16:03	18:48	09:38	12:23	15:18	17:58
MOHON • CENTRE	06:27	09:12	12:47	16:12	18:57	09:47	12:32	15:27	18:07
MOHON • CENTRE	06:33	09:20	12:55	16:20	19:05	09:51	12:35	15:30	18:10
LANOUÉE • RUE DES GLYCINES École	06:42	09:29	13:04	16:29		10:00	12:44	15:39	18:19
LA GRÉE-SAINT-LAURENT • CENTRE	06:50	09:37	13:12	16:37		10:08	12:52	15:47	18:27
JOSSÉLIN • BELLEVUE	06:57	09:44	13:19	16:44		10:15	12:59	15:54	18:34
JOSSÉLIN • PARKING DES CARS	06:59	09:46	13:21	16:46	19:20	10:17	13:01	15:56	18:36

- L'arrêt de bus de « Josselin-Bellevue » sera opérationnel courant octobre 2022
- Les icônes de couleur prune indiquent les correspondances vers/depuis les lignes régionales BreizhGo
- Les icônes de couleur ocre indiquent les correspondances avec/depuis les lignes intercommunales RIV bus

Le circuit de la ligne 6



Le Transport à la Demande (TAD)

- Les réservations se font par téléphone au : **02 97 67 63 70**
- De 9h à 17h en semaine
- De 9h à 16h30 le samedi
- Les demandes se font au moins 2h avant le trajet
- L'utilisation de T à D n'est possible que si le trajet demandé correspond à l'offre de lignes de bus.
- Avec un même titre de transport, il est possible de combiner un TAD avec un trajet RIV Bus (2heures de validité). Plus d'infos sur le site : riv-info.bzh
- De Josselin, il est possible de rejoindre Ploërmel par BreizhGo

La carte de zonage



Zone de rabattement sur Josselin

Les tarifs

	Tarif réduit	Plein tarif
Ticket unitaire	1 €	1 € 50
Carnet (10 tickets)	7 €	10 €
Abonnement mensuel	20 €	30 €
Abonnement annuel	200 €	300 €

Le tarif réduit est réservé à un public prioritaire à compter du 01 janvier 2023.

Les infos utiles : MOBILITES

Siège communautaire : 02 97 73 20 73

Mail : mobilite@ploermelcommunaute.bzh

Les nouveaux « Guide du voyageur » sont disponibles au Secrétariat de la Mairie de Mohon

Référent MOBILITE pour Mohon : Mme Marie-Annick BOUTE

Points de vente des tickets : Bus et Maisons France services

Abonnements : Maisons France services uniquement